

Corporation Mainbourg (Montréal)

Transformation de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin en salle communautaire et centre de la petite enfance et intégration d'une nouvelle construction de 126 unités de logements adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie

Le jury remet une Mention spéciale à la Corporation Mainbourg pour la transformation de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin en salle communautaire et centre de la petite enfance. La persévérance – certains dirons la résilience – dont ont fait preuve les partenaires impliqués dans ce projet qui s'est échelonné sur 10 ans est remarquable. Le respect des conditions liées à l'acceptabilité sociale, à l'intégration du projet à son quartier et à la conservation de l'architecture moderne a séduit le jury. Ce dernier tient aussi à souligner le recours à des solutions techniques concluantes, grâce à la compétence des architectes de Rayside Labossière, qui font école et contribueront à améliorer les façons de faire en matière d'architecture moderne dans l'avenir.



Sur la photo : Madame Emmanuelle Dulondel, directrice adjointe, service aux entreprises, Caisse d'économie solidaire Desjardins, monsieur François Claveau, directeur de la Corporation Mainbourg, monsieur Antonin Labossière, associé chez Rayside Labossière, monsieur Ron Rayside, associé chez Rayside Labossière, architectes, monsieur Marc-André Carignan, membre du jury et monsieur Jocelyn Groulx, directeur du Conseil du patrimoine religieux du Québec.